

CHARRAT L'éolienne la plus puissante de Suisse a été inaugurée hier.

Elle ne manque pas de souffle!

CHARLES MÉROZ

Mise en service en juillet dernier, «Adonis», la plus puissante éolienne de Suisse, a été officiellement inaugurée hier à Charrat. La machine – qui mesure 150 mètres de haut lorsque la pale est à la verticale et pèse plus de 1100 tonnes au total – garantira une production annuelle de l'ordre de 6,5 millions de kWh, soit la moitié de la consommation de la commune de Charrat. Entamés en décembre dernier, les travaux d'aménagement de l'éolienne ont été menés selon le calendrier prévu. «*Cette réalisation est l'aboutissement d'une aventure collective commencée en 2003 sur l'initiative du regretté Xavier Lonfat qui prônait la diversification des sources d'approvisionnement d'énergie*», a souligné hier Bernard Troillet, président du conseil d'administration de ValEole S.A., société créée en décembre 2009 pour explorer et exploiter le potentiel éolien situé entre Martigny et Riddes. ValEole S.A. regroupe les communes de Charrat, Martigny, Fully, Saxon, Riddes et Saillon, dont «*l'intégration offre une gestion du sol et du paysage appropriée et respectueuse de l'environnement*», selon les termes de Bernard Troillet.

ValEole S.A. s'est notamment associée à la société Seic-Télédis, basée à Vernayaz, pour ce qui est de l'exploitation de l'énergie produite par «Adonis». Paul-Alain Clivaz, son responsable des énergies renouvelables, s'est réjoui hier des perspectives offertes par l'éolienne depuis sa mise en service le 27 juillet dernier. «*A Charrat, le régime des vents diffère de celui de Martigny et Collonges. «Adonis» tourne certes moins que les éoliennes industrielles de Martigny et Collonges, mais tourne à pleine puissance dès que le vent souffle à partir de 45 km/heure*», a indiqué le spécialiste, avant de poursuivre: «*Son comportement correspond actuellement aux attentes. En 45 jours d'exploitation, l'éolienne de Charrat, dont le coût s'est élevé à 7,5 millions de francs au lieu des 8,5 millions initialement budgétisés, a enregistré une production de 860 000 kWh. Par extrapolation, quelque 6,5 millions de kWh devraient être générés en une année, un résultat conforme à nos prévisions.*» Président de Charrat, Maurice Ducret marchait sur



Les pales ont une longueur de 48,50 mètres, pèsent chacune 21 tonnes et affichent une puissance de 3000 kW. Elles balaient une surface de plus de 8000 m², effectuant entre 4 et 14 tours par minute. HOFMANN



«**«** L'éolienne de Charrat tourne à pleine puissance dès que le vent se met à souffler. »

PAUL-ALAIN CLIVAZ, DU GROUPE SEIC-TÉLÉDIS



Plus de douze mois se sont écoulés entre les premiers travaux de sondage en mars-avril 2011 et la mise en service en juillet 2012. HOFMANN

l'eau hier à l'heure de la présentation officielle d'«Adonis», du nom d'une fleur qu'on ne trouve qu'en Valais, principalement sur les cotés de Charrat et de Saxon. «*La population a été enthousiaste suite à l'installation de cette éolienne. L'administration communale n'a d'ailleurs enregistré aucune plainte*

par rapport à d'éventuelles nuisances sonores», a lâché Maurice Ducret. Un enthousiasme cependant loin d'être partagé par tout le monde. Dans un communiqué, l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône s'est en effet dite hier «*horriifiée de l'impact considérable*

CINQ ÉOLIENNES EN PLUS

«Adonis» est la première des six éoliennes que ValEole S.A. envisage d'implanter dans le parc dit du Grand-Chavalard. «*Ce site, qui a fait l'objet d'une décision positive du Conseil d'Etat le 2 février 2011, a un potentiel maximal reconnu de six éoliennes*», a indiqué Bernard Troillet. Concrètement, il est donc encore prévu l'installation de cinq machines supplémentaires dans le périmètre: deux à Charrat, deux à Saxon et une à Fully. «Adonis» fait office d'éolienne-test. «*Nous prendrons en considération les données fournies pour nos études futures en matière d'impact sur l'environnement notamment*», a souligné Paul-Alain Clivaz. Des informations seront transmises aux citoyens d'ici à la fin de l'année. La mise à l'enquête du plan d'aménagement détaillé suivra. «*On doit s'attendre à des oppositions. Je pense qu'il faudra compter sur un délai de trois à cinq ans*», a précisé Nicolas Mettan, membre du conseil d'administration de ValEole S.A. ◉

de l'éolienne «Adonis» sur le paysage de la région de Charrat.» Elle affirme que «*les riverains vont devoir assumer les nuisances pendant que ValEole S.A. va en tirer d'importantes retombées financières.*» ◉